

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**PLACEMENTS DE TUNISIE
- SICAF -**

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Société Placements de Tunisie -SICAF-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 17 mars 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Fayçal DERBEL.

ACTIFS

(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
ACTIFS		<u>2008</u>	<u>2007</u>
<u>Actifs non courants</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations corporelles		56 500	56 500
Moins : amortissements		(20 139)	(8 839)
		<hr/> 36 361	<hr/> 47 661
Immobilisations financières	3	8 664 618	8 575 386
Total des actifs immobilisés		<hr/> 8 700 979	<hr/> 8 623 047
Total des actifs non courants		<hr/> 8 700 979	<hr/> 8 623 047
<u>Actifs courants</u>			
Placements et autres actifs financiers		6 297 967	6 661 630
Moins : provisions		(79 454)	(124 681)
	4	<hr/> 6 218 513	<hr/> 6 536 949
Autres actifs courants	5	68 745	70 095
Liquidités et équivalents de liquidités	6	2 011	34 449
Total des actifs courants		<hr/> 6 289 269	<hr/> 6 641 493
Total des actifs		<hr/> <hr/> 14 990 248	<hr/> <hr/> 15 264 540

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>2008</u>	<u>2007</u>
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		2 640 220	2 640 220
Autres fonds propres		73 371	73 371
Résultats reportés		1 010 850	1 398 486
		<hr/> 13 724 441	<hr/> 14 112 077
Total capitaux propres		<hr/> <hr/> 13 724 441	<hr/> <hr/> 14 112 077
<u>avant résultat de l'exercice</u>			
Résultat net de l'exercice		1 216 303	1 112 364

<u>Total capitaux propres</u>	7	<u>14 940 744</u>	<u>15 224 441</u>
<u>avant affectation</u>			
<u>Passifs courants</u>			
Autres passifs courants	8	49 504	40 099
<u>Total des passifs courants</u>		<u>49 504</u>	<u>40 099</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>49 504</u>	<u>40 099</u>
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		<u>14 990 248</u>	<u>15 264 540</u>

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinar)

		31 Décembre	
	<u>Notes</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus des titres - droit de propriété	9	1 168 591	1 006 134
Produits nets sur cessions de titres	10	171 598	239 008
Revenus des obligations et bons	11	-	396
Reprise sur provisions	4	47 205	14 521
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>1 387 394</u>	<u>1 260 059</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Autres charges d'exploitation	12	157 253	145 807
Dotations aux amortissements et aux provisions	13	13 278	22 271
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>170 531</u>	<u>168 078</u>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>1 216 863</u>	<u>1 091 981</u>
Charges financières nettes		(13)	-
Autres gains ordinaires		843	21 600
Autres pertes ordinaires		(84)	-
<u>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</u>		<u>1 217 609</u>	<u>1 113 581</u>
Impôt sur les sociétés	14	(1 306)	(1 217)
<u>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</u>		<u>1 216 303</u>	<u>1 112 364</u>
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>1 216 303</u>	<u>1 112 364</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Arrêté au 31 décembre 2008
(Montants exprimés en dinar)

		31 Décembre	
	<u>Notes</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Encaissements provenant de la cession de titres	15	3 658 506	4 208 328
Dividendes et intérêts encaissés	16	1 168 591	1 006 134
Retrait sur compte à terme		-	500 000
<u>Total des encaissements d'exploitation</u>		<u>4 827 097</u>	<u>5 714 462</u>
Décaissements pour achats de titres	15	3 128 653	3 981 730
Distributions de dividendes	17	1 499 959	1 499 960
Jetons de présence		9 000	24 000
Autres décaissements		132 691	113 541

<u>Total des décaissements d'exploitation</u>		<u>4 770 303</u>	<u>5 619 231</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</u>		<u>56 794</u>	<u>95 231</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE A L'INVESTISSEMENT</u>			
Encaissement provenant de la cession des immobilisations corporelles		-	21 600
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles		-	(56 500)
Décaissement provenant des acquisitions des immobilisations financières	3	<u>(89 232)</u>	<u>(30 046)</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE(AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT</u>		<u>(89 232)</u>	<u>(64 946)</u>
Variation de trésorerie		<u>(32 438)</u>	<u>30 285</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>34 449</u>	<u>4 164</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		<u>2 011</u>	<u>34 449</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2008

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995, la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 31 décembre 2008, à D : 8.664.618, contre D : 8.575.386 à l'issue de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

Titre		Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable
• ASTREE	165.301	40,059	6.621.747	
• ASTREE ATTR GRATUITE 2008	165.301	-	-	
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604	
• SICOAC	15.630	13,115	204.983	
• Air liquide	17.041	10,380	176.886	
• ASTREE DA CP 27	40	2,5	100	
• Air Liquide DA	11	11,745	129	
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,665	169	
<u>Total</u>			<u>8.664.618</u>	

Les mouvements enregistrés sur ce poste s'analysent comme suit :

<u>Solde au 31 décembre 2007</u>	<u>8.575.386</u>
<u>Acquisitions</u>	
* Air Liquide DA	129
* ASTREE	36.603
* Air liquide	52.500
<u>Solde au 31 décembre 2008</u>	<u>8.664.618</u>

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève à la clôture de l'exercice à D : 6.218.513, contre D : 6.536.949, en 2006. Il se détaille comme suit :

Titre	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable	
• BIAT	26.350	36,040	949.647	
• UBCI	16.760	28,344	475.050	
• UIB	10.094	13,495	136.215	
• Monoprix	18.203	32,367	589.169	
• SITEX	3.682	22,451	82.664	
• SICAV- CROISSANCE	4.266	191,167	815.519	
• SICAV- RENDEMENT	7.051	103,544	730.089	
• SACEM	10.000	0,172	1.720	
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000	
• Esso Standard Tunisie	231	119,606	27.629	
• SFBT	3.235	7,913	25.600	
• SFBT DA 2007 1/13	11	6,090	67	
• SEPT MOLKA HOTEL	2.000	100,000	200.000	
• SIAM	108.580	5,164	560.707	
• SHEK Palm Marina	2.000	123,191	246.382	
• Ste Touristique Mouradi	6.928	121,414	841.156	
• SATHOP	5.440	111,462	606.353	
Total brut			<u>6.297.967</u>	
• Provision pour dépréciation des titres			(79.454)	
Total net			<u>6.218.513</u>	
Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :				
Solde au 31/12/2007			<u>6.536.949</u>	
Achats			<u>3.123.246</u>	
♦ SICAV - Rendement		2.096.372		
♦ SICAV - Croissance		380.252		
♦ UIB		40.269		
♦ SATHOP		606.353		
Ventes			<u>(3.549.422)</u>	
♦ SICAV Rendement		2.097.670		
♦ SICAV Croissance		533.740		
♦ Ste Touristique Mouradi		94.946		
♦ SIAM		280.302		
♦ SHEK Palm Marina		492.764		
♦ SEPT MOLKA HOTEL		50.000		
Plus -value latente sur titres SICAV- Croissance			<u>58.721</u>	
Plus -value latente sur titres SICAV- Rendement			<u>3.792</u>	
Reprises sur provision			45.227	
♦ Dotations	(1.978)			
♦ Reprises	47.205			
Solde au 31/12/2008			<u>6.218.513</u>	
Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :				
Titre	Solde au 31/12/07	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/08
• BIAT	45.990	-	45.990	-
• UIB	13.432	1.978	-	15.410
• SITEX 53.539	-	1.215	52.324	-
• SACEM	1.720	-	-	1.720
• Société de gestion des exportations	10.000	-	-	10.000
Total	124.681	1.978	47.205	79.454
Note 5 : <u>AUTRES ACTIFS COURANTS</u>				

Le solde de cette rubrique s'élève à la clôture de l'exercice à D : 68.745, contre D : 70.095 à l'issue de l'exercice 2007 et se détaille comme suit :

	2008	2007
♦ Etat, excédent d'impôt à reporter (cf. note 14)	68.348	69.698
♦ Compte d'attente	272	272
♦ Charges constatées d'avance	125	125
<u>Total</u>	<u>68.745</u>	<u>70.095</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 31 Décembre 2008, un solde de D : 2.011, contre D : 34.449 en 2007. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2008	2007
• Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
• Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
• Prime d'émission		340.000	340.000
• Réserves à régime spécial	(C)	73.371	73.371
• Autres réserves		1.300.220	1.300.220
• Résultats reportés		1.010.850	1.398.486
<u>Total</u>		<u>13.724.441</u>	<u>14.112.077</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1.216.303	1.112.364
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>14.940.744</u>	<u>15.224.441</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		1,216	1,112

(A) Au 31 Décembre 2008, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) La réserve à régime spécial se compose des plus-values de cessions des actions réalisées par la société en exonération d'impôt et bloquées pendant une période de cinq ans à partir de la date de clôture du bilan de l'année au cours de laquelle la cession est réalisée.

(Article 48-VII quinquies (nouveau) du code de l'IRPP et de l'IS)

Le solde de ce compte correspond à l'affectation de 2005.

(D) Voir tableau de mouvement ci-joint :

Note 7 (suite): Capitaux Propres**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**

(Montants exprimés en dinar)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	586 139	2 312 347	15 612 077
Affectations approuvées par l'AGO du 15 Mars 2007						2 312 347	(2 312 347)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006						(1 500 000)		(1 500 000)
Bénéfice net de l'exercice 2007							1 112 364	1 112 364
Solde au 31 Décembre 2007	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	1 398 486	1 112 364	15 224 441
Affectations approuvées par l'AGO du 17 Mars 2008						1 112 364	(1 112 364)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007						(1 500 000)		(1 500 000)
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2008							1 216 303	1 216 303
Solde au 31 Décembre 2008	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	1 010 850	1 216 303	14 940 744

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevaient à la clôture de l'exercice à D : 49.504, contre D : 40.099 en 2007 et se détaillent comme suit :

	2008	2007
• Etat, retenues à la source	4.890	10.560
• Etat, TCL à payer	965	930
• Actionnaires, dividendes à payer	20.628	20.587
• Charges à payer	23.021	8.022
<u>Total</u>	<u>49.504</u>	<u>40.099</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES -DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élevaient en 2008 à D : 1.168.591, contre D : 1.006.134 en 2007.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

	Titre <i>de coupons</i>	Nombre <i>par action</i>	Dividende	Dividendes
• COTUSAL	13.924	30,000	417.720	
• ASTREE	165.301	2,000	330.602	
• AIR LIQUIDE	15.392	10,500	161.616	
• MONOPRIX	18.203	5,600	101.937	
• SICAV RENDEMENT	9.268	3,928	36.405	
• BIAT	18.600	1,000	18.600	
• BIAT NS	7.750	0,250	1.937	
• SICAV CROISSANCE	5.368	3,712	19.926	
• UBCI	16.760	1,200	20.112	
• ESSO	231	73,180	16.905	
• SFBT	3.235	0,575	1.860	
• SITEX (exercice 2007)	3.682	0,600	2.209	

• SICOAC	15.630	2,480	38.762
			<hr/>
<u>Total</u>			<u>1.168.591</u>

Note 10 : PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant de l'exercice 2008.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, à la clôture de l'exercice à D : 171.598, contre D : 239.008, à l'issue de l'exercice précédent.

Ils se détaillent, par titre comme suit :

Titres	Plus ou (moins)-values réalisées
• SHEK Palm Marina	32.417
• SICAV Croissance	33.537
• S.I.A.M	47.739
• Société Touristique Mouradi	6.218
• SICAV Rendement	9.432
• SEPT MOLKA HOTEL	8.556
	<hr/>
<u>Sous total (1)</u>	<u>137.899</u>
• <u>Plus values latentes sur titres SICAV - Croissance</u>	58.721
• <u>Plus values latentes sur titres SICAV - Rendement</u>	3.792
	<hr/>
<u>Sous total (2)</u>	<u>62.513</u>
<u>Moins values réalisées</u>	
• SICAV Rendement	(28.814)
	<hr/>
<u>Sous total (3)</u>	<u>(28.814)</u>
	<hr/>
<u>Total (1+2+3)</u>	<u>171.598</u>

Note 11 : REVENUS DES OBLIGATIONS ET DES BONS

Les revenus du compte à terme accusent, à la clôture de l'exercice, un solde nul, contre un solde de D : 396 à l'issue de l'exercice précédent.

Note 12: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève, en 2008, à D : 157.253, contre D : 145.807, en 2007.

Il se détaille comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
• Services extérieurs, marché financier	11.884	12.282	
- CMF	601		
- STICODEVAM	8.923		
- BVMT	2.360		
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	18.600	20.046	
• Publicité, publications, relations publiques		3.632	2.614

• Services bancaires et assimilés		91	156
• Frais de garde		48.804	32.202
• Jetons de présence		24.000	24.000
• Frais pour opérations sur titres		5.407	14.302
• Impôts & taxes		3.800	3.367
• Frais de gestion Banque de Tunisie	30.090	30.090	
• Dons et subventions		3.000	-
• Autres charges		7.945	6.748
Total		157.253	145.807

Note 13 : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 13.278 contre D : 22.271, en 2007 et se détaillent comme suit :

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
• Dotations aux amortissements		11.300	8.839
• Dotations aux provisions	(cf.note 4)	1.978	13.432
Total		<u>13.278</u>	<u>22.271</u>

Note 14 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève à D : 1.306, contre D : 1.217 en 2007. Il est déterminé comme suit :

		<u>2008</u>	<u>2007</u>
Résultat comptable avant impôt		<u>1.217.609</u>	<u>1.113.581</u>
<u>Réintégrations</u>			
- Provisions pour dépréciation des titres		1.978	13.432
- Plus values latente sur titres SICAV, constatée à la clôture de l'exercice précédent		267.364	197.135
- Moins value réalisée sur SICAV Rendement après distribution de dividendes		28.814	62.802
- Pertes non déductibles		84	-
<u>Déductions</u>			
- Dividendes des actions	(1.168.591)	(1.006.134)	
- Reprise sur provision pour titres	(21.156)	(14.522)	
- Plus values latente sur titres SICAV, constatée à la clôture de l'exercice en cours	(329.878)	(267.364)	
- Plus values sur cessions de titres cotés	-	(167.593)	
Bénéfice fiscal avant provision		<u>(3.776)</u>	<u>(68.663)</u>
- Déduction provisions pour titres		-	-
Bénéfice fiscal après provision		<u>(3.776)</u>	<u>(68.663)</u>
Résultat imposable		<u>(3.776)</u>	<u>(68.663)</u>
Impôt sur les sociétés (minimum légal)		<u>1.306</u>	<u>1.217</u>

A imputer

- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	(69.698)	(70.915)
- Régularisation Impôt 2007	44	-
<u>IS à reporter</u>	(68.348)	(69.698)

Note 15 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		3.549.421
- Placements courants	3.549.421	
• Plus value sur cession		137.899
• Moins value sur cession		(28.814)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>3.658.506</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		3.123.246
- Placements courants	3.123.246	
• Frais sur achat de titres		5.407
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>3.128.653</u>

Note 16 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété		1.168.591
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>1.168.591</u>

Note 17 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Affectation AGO du 17 Mars 2008 en dividendes		1.500.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2007		20.587
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2008		(20.628)
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>1.499.959</u>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Messieurs les actionnaires,

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale réunie le 17 Mars 2008, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Placements de Tunisie - SICAF» pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 14.990.248 et un bénéfice net de D : 1.216.303, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « Placements de Tunisie - SICAF », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

4. A notre avis, les états financiers de la société « Placements de Tunisie - SICAF », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

6. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes à la réglementation en vigueur.

7. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 18 février 2009

Le Commissaire aux Comptes

Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

Le conseil d'administration réuni le 07 Février 2007 a autorisé la convention de services administratif et financier conclue entre votre société et la Banque de Tunisie.

En vertu de cette convention, la Banque de Tunisie est chargée de l'hébergement du siège social, de la gestion comptable et administrative et de l'organisation des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales de la société « Placement de Tunisie – SICAF ».

En contre partie de ses prestations, la Banque de Tunisie perçoit une rémunération annuelle d'un montant de D : 30.000 hors taxes, susceptible de révision.

De notre côté, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune autre convention spéciale conclue entre la société et l'un de ses administrateurs directement ou indirectement et régie par les dispositions de l'article ci-avant indiqué.

Tunis, le 18 février 2009

Le Commissaire aux Comptes

Fayçal DERBEL